



Réouverture sous conditions du service administratif de la mairie à partir du 11 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la date du déconfinement annoncée par le Président de la République, Madame le Maire, en accord avec le personnel administratif de la commune, a souhaité rouvrir le service administratif au public sous conditions à partir du 11 mai 2020.

Depuis le début du confinement, le service administratif de la commune fonctionnait de manière restreinte avec une fermeture au public mais un accueil téléphonique et mail maintenu avec des rotations impliquants élus communaux et agents administratifs.

A partir du 11 mai 2020, l'accueil de la mairie et donc le service administratif de la commune sera rouvert au public aux jours et horaires habituels :

- Lundi de 9h à 12h puis de 13h à 17h30,
- Mercredi de 9h à 12h puis de 13h à 17h30,
- Vendredi de 9h à 12h.

Le standard téléphonique de la mairie et mail sont toujours disponibles. Vous pouvez nous laisser vos messages afin qu'ils soient pris en compte par les services et élus.

LES CONDITIONS SUIVANTES SERONT APPLIQUEES AU PUBLIC :

- Mise à disposition gel hydroalcoolique, de savon et papier jetable proche des points d'eau de la mairie.
- Port du masque obligatoire.
- Respect des gestes barrière.
- Respect de la distanciation sociale en respectant le marquage au sol et le principe d'une entrée pour une sortie dans la mairie.
- Une seule personne par famille sera acceptée.
- L'entrée du public se fera par la porte d'entrée de la mairie et la sortie par la petite porte en face de la rampe PMR sauf en cas de difficulté nécessitant d'emprunter aussi la porte d'entrée de la mairie.
- Privilégier l'envoi de mail et la prise de rendez-vous.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Bien cordialement.

La municipalité de Rubelles.